



Paris, le 27 janvier 2015

Madame la ministre de l'Écologie et des Transports,

La récente décision de suppression de l'écotaxe devant peser sur le transport routier de marchandises et la nécessité de trouver une nouvelle source de financement de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport françaises pour compenser ce manque à gagner ont relancé le débat autour des dividendes récupérés par les sociétés privées gestionnaires d'autoroutes et du coût du droit de péage pour les usagers, aussi bien dans la sphère politique qu'auprès de l'opinion publique.

La fréquentation des autoroutes françaises est en constante augmentation et les prévisions du ministère des Transports estiment à 0,7% le taux d'accroissement du trafic autoroutier d'ici 2030. Cette augmentation de la fréquentation combinée à la hausse incessante des tarifs des péages assurent aux sociétés d'autoroutes des bénéfices colossaux, incompréhensibles pour l'automobiliste et inacceptable pour l'État français, pointé du doigt à plusieurs reprises par l'Autorité de la Concurrence et par la Cour des Comptes pour sa mauvaise gestion des négociations des contrats de plan lors de la cession des autoroutes aux entreprises privées et pour son laxisme quant au contrôle qu'il est censé exercer, relativement au respect des obligations notamment tarifaires de ces mêmes sociétés.

Aujourd'hui, en tant qu'élus et en accord avec l'association « 40 millions d'automobilistes », représentant des usagers de la route, nous nous faisons l'écho de l'opinion publique et nous nous mobilisons pour transformer ces promesses en actes et obtenir une tarification plus juste des péages autoroutiers. Comme vous l'aviez évoqué le 27 novembre 2014, une baisse du coût des péages d'autoroutes est absolument nécessaire. Il s'agirait de redonner aux automobilistes les moyens d'emprunter les routes les plus sûres.

Nous vous prions de croire, Madame la ministre de l'Écologie et des Transports, en l'assurance de notre haute considération.

Association « 40 MILLIONS
D'AUTOMOBILISTES »

Natacha BOUCHART

Gérard CHARASSE (favorable
à une non augmentation)

Julien AUBERT

Philippe BRIAND

Philippe COCHET

Jacques-Alain BENISTI

Jean-Jacques CANDELIER

Jean-Pierre DECOOL

Véronique BESSE

Patrice CARVALHO

Yves DETRAIGNE

Jacques BOMPART

Jean-Yves CAULLET

| | | |
|--------------------------|---|----------------------|
| Jeanine DUBIÉ | Jean-Luc LAURENT | Stéphane SAINT-ANDRÉ |
| Marie-Annick DUCHENE | François LONCLE | Bruno SIDO |
| Nicolas DUPONT-AIGNAN | Alain MARLEIX | Fernand SIRE |
| Yannick FAVENNEC | Franck MARLIN | Lionel TARDY |
| Laurent FURST | Jean-Pierre MASSERET | Michel TERROT |
| Colette GIUDICELLI | Dominique NACHURY (pour le gel des tarifs) | Catherine TROENDLE |
| Brigitte GONTHIER-MAURIN | Cyril PELLELAT | Patrice VERCHERE |
| Philippe GOSSELIN | Jean-Luc REITZER | Maurice VINCENT |
| Denis JACQUAT | Arnaud RICHARD | |
| Jacques LAMBLIN | | |